



**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL DE QUARTIER AUBERT  
Du 8 mars 2024**

Présents :

- M Tanneguy Audic de Quernen, (élu)
- Monsieur Fabrice Tabary (élu)
- Mme Emmanuelle Rolland, (Vice-Président)
- Madame Véronique Bordignon
- Madame Florence Valdes-Forain
- Madame Christelle Faillu (élue)
- Madame Géraldine Schnyder (élue)
- Monsieur Elmar Schnyder
- Monsieur Julien Gras, (représentant de l'association BienvivrerueMoxouris)
- Monsieur Jean-Yves Favarel
- Monsieur Raphael Thiefaine (membre du bureau)
- Monsieur Philippe Brisset
- Monsieur Franck Dekerisy
- Monsieur Le Gravier (absent)
- Madame Nicole Alquier (élue - excusée)
- Docteur Maurice Tolédano (élu - absent)
  
- **Séance ouverte au public**

En préambule :

Au tout début de notre réunion, explication du renouvellement de la Charte des CDQ validée au Conseil Municipal du 8 Février 2024, et, demande aux élus sortants s'ils souhaitaient continuer jusqu'en 2026 avec moi.

Les réponses : acceptation des membres présents. Un grand Merci à eux.

Modification de la Charte des Conseils de Quartier validée au Conseil Municipal du 8 Février 2024

Les mandats des membres du CDQ Aubert qui sont arrivés à échéance sont rallongés. (durée 3 ans)

- Des membres du public signalent que la communication des dates des CDQ n'est pas très accessibles : sur le site de la mairie ? sur le Mensuel ? Une participante indique qu'elle l'a vu inopinément sur un panneau d'affichages DECAUX proche de la piscine municipale.

⇒ Serait-il possible de mieux communiquer à ce sujet ?

- Une demande du public : est-il possible de distribuer le magazine Le Mensuel avant le 7 ou 8 du mois dans les boîtes aux lettres (car il contient la date du CdQ) ?

## 1 / AMENAGEMENT ROUTIER

- Mise en place d'un ralentisseur entre la rue Louis Pelin et la Rue des Platanes ?
  - o ce n'est pas possible pour une raison technique : la rue est trop en pente
- Demande d'une bande jaune pour permettre aux véhicules de passer Avenue Jeanne Léger / Rue de Versailles en direction de l'Hôpital Mignot ?
  - o L'étude de la requête est en cours afin d'apporter une amélioration à ce carrefour, ce qui impliquerait la suppression de 1 à 2 emplacements de stationnement ;
  - o Mr Gras suggère des stries rouges et blanches, avec un impact visuel plus important que les bandes jaunes.
  - o Avenue du Château : arrêt de bus + aire de stationnement de trottinettes : demande de déplacer l'aire des trottinettes de l'autre côté de l'arrêt de bus ? Est-ce possible ?
- Mise en place d'un ralentisseur entre : l'Avenue du Château et l'Avenue du Parc : de mémoire, les 4 maisons du carrefour n'étaient pas d'accord pour ce ralentisseur, il a été question de mettre des stops ; est-ce que Monsieur Frédéric Rospini vient présenter ce point ?
- Non car ce soir pas disponible. On lui communiquera ce point.
  - o Des pourparlers sont en cours, le sujet est actuellement en attente.
- Point sur la mise en place des places des zones de stationnement payantes quartier Aubert Nord
  - o Le stationnement payant va être mis en place dans le secteur Nord du quartier Aubert (rappel du tarif progressif de 130€/an pour le 1er véhicule, de 180€/an pour 2 véhicules)
  - o La mise en place d'une zone 30 KM/H
  - o Une demande du public : Est-il possible d'obtenir un calendrier et un plan précis sur la mise en place de ces dispositifs ?
- Traversée piéton dangereuse avenue Jeanne Léger croisement rue Jean-Louis Forain : il existe un panneau de signalisation
  - o Est-il possible de mettre un marquage au sol ou un passage piéton afin de faire ralentir les véhicules ?
  - o La demande va être remontée à l'élu

## 2/ FETE DU QUARTIER

- Déterminer une date pour la troisième Fête du Quartier. Prévoir des réunions spécifiques sur le sujet hors réunions du CDQ ;
  - o Monsieur Jean-Louis Jarrige demande si le CDQ Cœur de Ville peut se joindre au quartier Aubert pour l'organisation et l'animation de la fête de quartier au parc Aubert ? Le CDQ accepte volontiers de réunir les 2 quartiers pour cet événement.
  - o Demander à la mairie une date, idéalement entre le vendredi 7 juin et/ou le jeudi 13 juin (de préférence un vendredi soir si cela est possible)
  - o Communiquer ensuite la date retenue au CDQ Cœur de Ville.

### 3/ DECHETS ORGANIQUES

- Présentation et informations pour la mise en place des éléments pour les déchets organiques suite à la Loi pour Janvier 2024 par Monsieur Fabrice TABARY
    - o Présentation par Monsieur Fabrice Tabary de la mise en place des bacs à compost dans les résidences sociales du bailleur Seqens rue du Docteur Audigier (200 appartements) :
      - des échanges avec le bailleur, désignation de 4 référents, formation des personnes par VGP, mise en place il y a 18 mois d'un 1er composteur pour 25 adhérents, équipement en bio-seaux. Actuellement 3 bacs sont à la disposition des résidents (à 2-3 mn de marche à pieds).
      - Partage de l'installation avec des résidents de Parly 2, mais interrompue car les « Parlysiens » n'avaient pas été formés et n'ont pas jeté les bons déchets ; mise en place de cadenas à code pour un accès uniquement des habitants de la résidence sociale.
      - La suppression des vide-ordures par le bailleur Seqens est envisagée, ce qui permettrait à plus de locataires d'adhérer au système de tri des déchets organiques et de multiplier le nombre de composteurs pour la collecte.
      - A la question, que fait-on du compost : possibilité de redistribution aux habitants pour leur usage personnel, ou de l'épandre dans les massifs fleuris de la résidence ?
    - o Une demande d'un membre du CDQ : est-il possible de mettre des composteurs dans le Parc Aubert pour un usage collectif ? Réaction : cela serait peut-être difficile car toutes les personnes ne seront pas formées et elles pourraient y verser n'importe quoi.
    - o Que va faire la mairie, en liaison avec VGP, pour mettre en place la collecte des déchets organiques dans la commune ? Quel coût ? quels dispositifs ? des échanges s'en suivent :
      - Des initiatives individuelles (composteurs dans les jardins, sur les balcons, dans la corpo de P2, ...) avec possibilité d'être formé par VGP et d'obtenir du matériel gratuitement.
      - Des propositions collectives (ramassage alterné des déchets organiques et des déchets ...)
      - Que faire du compost ?
- ⇒ On attend des propositions de la mairie. Des membres du CDQ sont volontaires pour partager des idées et faire des propositions pour la mise en place de ce processus.

### 4/ AMENAGEMENTS IMMOBILIERS

- Avant d'aborder les sujets immobiliers, un “aparté” est fait sur le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), un organisme qui conseille les municipalités sur l'évolution de son PLU. Un projet de la mairie serait de modifier le PLU avec pour objectif d'harmoniser celui du Chesnay et celui de Rocquencourt et d'en unifier les règles. En découlerait des projets liés à la création d'un centre-ville, la préservation de l'architecture, ...
- Mr Fabrice Tabary intervient sur le fait qu'il faut être attentif à ne pas créer un centre-ville qui aurait pour conséquence d'isoler/excenter certaines activités.

- Jérôme Le Grelle vient-il présenter l'avancement des différents projets immobiliers du quartier : rue du Parc, rue Moxouris (ex Sté Générale), rue Moxouris (ex Engie). Peut-être n'y a-t-il rien de nouveau, auquel cas ne pas en parler ?
  - o Mr Jérôme Legrelle n'était pas disponible pour participer au CDQ Aubert.
  - o Quid du projet sur le site des écoles Le Notre et JL Forain ?
  - ⇒ A priori une consultation a été faite auprès plusieurs cabinets conseil en urbanisme et l'un d'eux a été sélectionné. Mais pas encore d'informations sur le contenu du projet qui pourrait être intégré à celui de la création d'un centre-ville (voir CAUE)
- Projet rue du Parc/10 avenue Jeanne Léger
  - o pas d'information d'informations à ce jour
- Projet rue Moxouris (site de l'ancienne agence de Société Générale) :
  - o un bailleur social, Versailles Habitat, est en train de monter un projet de logements, mais il n'y a pas d'information à ce jour sur le nombre de logements, ...
- Projet rue Moxouris (site d'Engie) : la direction de projet du consortium Icade/Brownfield/Aire Nouvelle, a déposé un PC en août 2023. Début février 2024, à la demande du consortium, un expert a été désigné par le tribunal de Versailles pour auditer les éventuels désordres dans les propriétés environnantes du futur projet, afin d'en mesurer les impacts lors de la démolition du bâtiment existant.
- Une personne du public redemande pourquoi fermer le groupe scolaire JL Forain/Le Notre alors qu'on construit des logements qui pourraient accueillir des familles avec enfants ?
- Une autre personne du public s'inquiète du nombre de projets immobiliers sur la commune. Pourquoi densifier alors que la population est vieillissante ? Un rappel lui est fait sur le manque des logements sociaux (voir pénalités de 1,6 ME/an en 2023) ...

## 5/ DIVERS

- Bornes de recharge des VE disponibles dans notre ville : où en est-on de la demande de M Julien Gras sur une communication précise des capacités de chaque borne, demande rappelée lors à la dernière réunion ?
  - o Tanneguy Audic de Quernen n'a pas eu de réponse sur un mapping qui regrouperait les sites, le type de bornes, la puissance et le tarif. Il en fait la demande une deuxième fois.
- Une demande est faite pour créer un passage piéton sur la D 307 pour la traverser à hauteur du garage Speedy
- L'initiative du CDQ Aubert est la mise en place d'une signalisation pour protéger les piétons au rond-point entre la Rue de Marly et l'Avenue CDG est saluée par tous.
- Une intervention de Monsieur Philippe Bouyssot, membre de l'association « Démocratie Chesnaycourtoise » informe le CDQ qu'une plante classée invasive, le laurier caucasien, est actuellement en inflorescence, que ses graines vont être mangées par les oiseaux et répandues sur la commune. Cette plante envahit la forêt de Fausse-Repose et empêche les espèces endémiques de pousser. La mairie à fourni des outils à l'association pour les arracher. Mais la meilleure prévention est de ne pas en acheter en jardinerie (Truffaut) et de retirer les fleurs en phase de floraison pour qu'ils ne produisent pas de graines. Idem pour les plantations de bambous qui sont invasives.

Date de la prochaine réunion le 14 Juin 2024 dans les mêmes locaux.